



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE
LEGALEMENT CONVOQUE LE 12 OCTOBRE 2022
S'EST REUNI LE 18 OCTOBRE 2022
A L'HOTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN SEANCE PUBLIQUE
SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE

ÉTAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER, M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER, Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Bénédicte VINCENT, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX, M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Cathie PANIER, Mme Josiane POTTIER, Mme Elodie LE MAY, Mme Pauline BOURDON, Mme Brigitte BERAST, M. Emmanuel LECOMTE, M. Antoine ANNIBAL, M. Sébastien BOUVET (*sauf pour la délibération n°2022.00092*), Mme Sandrine TOROK, M. Claude THEIL, Mme Nathalie NAMPON, Mme Mathilde BRESSY.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES

Mme Hela SAADAOUI donne pouvoir à M. Jean-Michel SOCIER, Mme Chantal RIQUELME donne pouvoir à Mme Jacqueline ROBBE.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Mme Soumaya DARDABA, M. Pascal EDMOND, M. Jean-Claude DA CORTE REGO, Mme Taous OUIDDIR, M. Eric LAQUA.

ÉTAIT ABSENT NON REPRESENTÉ

Monsieur Sébastien BOUVET (pour la délibération n°2022.00092).

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Olivier MARCADON a été désigné secrétaire de séance par 21 voix.

Conformément à la convocation du conseil municipal, les points suivants ont été examinés par l'assemblée délibérante :

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2022
> à l'unanimité des membres présents et représentés.

Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
> décisions n°D.2022.00146 et D.202200169 à D.2022.00247

ADMINISTRATION GENERALE

1 – Délibération n°2022.00088 : Dérogations au repos dominical - avis du conseil municipal : **adoptée à l'unanimité.**

2 - Délibération n°2022.00089 : Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) - représentant de la collectivité – désignation :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, Monsieur Le Président de séance a proclamé **Monsieur Matthias BELAT**, représentant de la collectivité au sein de l'ANDES.

3 - Délibération n°2022.00090 : Commune jumelée Traunreut (Allemagne) - mandat spécial – autorisation : **adoptée à l'unanimité**

4 - Délibération n°2022.00091 : Concours "Maisons et Balcons fleuris " - résultats - attribution des prix : **adoptée à l'unanimité**

Maisons avec jardin visible de la rue	
1	Chantal MAIGNAN
1 ^{er} ex-aequo	Daniel THURIN
2	Jean-Louis POTTIER
3	James BRUNET
4	Nicole GUERRIER
5	Philip MAYEUX
6	Jacky BINARD

Balcons Fleuris	
1	Gérard LÉBOUCHER
2	Danièle RUBINA

5 - Délibération n°2022.00092 : Conseil d'administration du collège Edouard HERRIOT - désignation d'un représentant - modification :

Après un vote à bulletin secret, le Président de séance a proclamé **Monsieur Albert TRÉPY** représentant de la commune au sein du Conseil d'administration du collège Edouard HERRIOT.

SERVICES TECHNIQUES

6 - Délibération n°2022.00093 : Parcelle cadastrée AK 192 située 4 rue de la République - vente – approbation : **adoptée à la majorité.**

DIRECTION INFORMATIQUE

7 - Délibération n°2022.00094 : Groupement d'Intérêt Public (GIP) Région Centre InterActive (RECIA) - adhésion et désignation de membres **représentants** : **adoptée à l'unanimité.**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, Monsieur Le Président de séance a proclamé pour siéger au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public Région Centre Interactive (RECIA) :

- **Monsieur Olivier MARCADON**, représentant titulaire de la commune,
- **Monsieur Albert TRÉPY**, représentant suppléant de la commune.

8 - Délibération n°2022.00095 : Groupement d'Intérêt Public (GIP) Région Centre InterActive (RECIA) - "fourniture de services de télécommunications " – adhésion : **adoptée à l'unanimité.**

CULTURE ET SPORTS

9 - Délibération n°2022.00096 : Médiathèque - règlement du jeu "Quiz de Noël du 17 décembre 2022" – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

RESSOURCES HUMAINES

10 - Délibération n°2022.00097 : Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) – adoption : **adoptée à l'unanimité.**

11 - Délibération n°2022.00098 : Renouvellement adhésion PLURELYA – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

Lucé, le **25 OCT. 2022**

Florent GAUTHIER
Maire



Par délégation du Maire,
Le responsable des services de l'administration générale,
Romain FOUZIGNON

Certifié affiché
du **25 OCT. 2022** au **26 DEC. 2022**

Certifié publié sur le site www.luce.fr
le **25 OCT. 2022**